



La Réunion peut-elle supporter toujours moins de services publics ?

Le gouvernement vient d'annuler 10 milliards d'euros de crédits publics pourtant prévus par une loi de Finances adoptée à grands coups de 49-3. Ceci confirme une fois encore son renoncement face aux crises sociales et environnementales.

Alors que les investissements massifs nécessaires n'étaient déjà pas programmés par la loi de Finances, le pays peut-il se passer de 2,2 milliards d'euros pour l'environnement (soit le poste le plus impacté!), de 700 millions pour la cohésion des territoires (dont 300 millions d'aides au logement et 358 pour l'amélioration de l'habitat) et d'un milliard en moins pour le travail et l'emploi ?

L'enseignement supérieur en difficulté budgétaire récurrente se voit retirer 900 millions. 582 millions d'euros sont soustraits à l'École Publique dont près des deux tiers auraient dû servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement des élèves.

L'outremer peut-il en outre se passer de 78 millions d'euros ?

Cette saignée confirme les orientations antisociales et climaticides de ce gouvernement. Il a choisi depuis 2017 de priver l'État de financements par des cadeaux aux plus grandes entreprises et aux privilégiés. Aujourd'hui il présente la facture au peuple : toujours moins d'école, toujours moins de services publics, moins de santé, moins de politiques sociales.

A La Réunion où les services publics sont déjà sous-dotés par rapport aux besoins de la population, comment absorber une telle cure d'austérité supplémentaire ? C'est tout simplement impossible et cela conduira inmanquablement à aggraver encore les inégalités face à l'emploi, l'école, l'accès aux soins, à l'enseignement supérieur, la justice, le logement, la culture, ...

Globalement, ces coupes vont aussi affecter toujours plus les conditions de travail et de rémunération des personnels de la fonction publique et leur capacité à exercer leurs missions d'intérêt général au service des usagers.

Pour les salaires et les conditions de travail, contre la rémunération au « mérite », pour la défense des services publics la FSU avec l'intersyndicale appelle résolument à la grève et aux manifestations le mardi 19 mars.

FSU Réunion, le 25 février 2024